

# N° 20

## Jean Perrin Hebdo

Semaine impaire du 10 février au 14 février 2014

Pour toutes vos infos, ayez le réflexe Jean Perrin Hebdo

Collège Jean Perrin 1 chemin des Fayettes, 26130 St Paul Trois Châteaux ☎ 04 75 04 74 69 📠 04 75 96 66 60

Site Internet : <http://www.ac-grenoble.fr/college/sp3c.jean.perrin> — @mail : [Ce.0261032F@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0261032F@ac-grenoble.fr)



### AGENDA

Accompagnement éducatif 2<sup>ème</sup> période : à partir du 10 février

Concertations actives :

Lundi 10 février : 3<sup>5</sup>

Lundi 17 février : 3<sup>3</sup>

Séjour APPN :

Du 10 au 14 février 2014 : 5<sup>5</sup> et 5<sup>7</sup>

Stage en entreprise 3<sup>o</sup>

Du 10/02/2014 au 14/02/2014 : 3<sup>o</sup> 1, 2 et 3

Du 17/02/2014 au 21/02/2014 : 3<sup>o</sup> 4, 5 et 6

Stage APOR 2 :

Du 24 au 28/02/2014

ASSR :

ASSR1 : les 20 et 21 février

ASSR2 : les 24 et 27 février

### MINI-STAGES EN LYCEES

Les lycées et lycées professionnels proposent aux élèves de 3<sup>o</sup> des mini-stages pour découvrir leurs filières.

Les professeurs principaux préviendront les élèves de 3<sup>o</sup> au fur et à mesure de l'arrivée des propositions.

### PORTES OUVERTES LYCEES

Les dates des portes ouvertes dans les différents lycées du secteur sont disponibles sur le site du collège et sur les panneaux d'affichage de l'établissement.

### SEJOUR APPN

Du 3 au 7 février les élèves de 5<sup>4</sup> et 5<sup>6</sup> ont participé à un séjour APPN dans le Vercors.

Les élèves de 5<sup>5</sup> et 5<sup>7</sup> partent du 10 au 14 février.

Les parents trouveront sur le site du collège des nouvelles régulières.

### ASSR

Les élèves de 5<sup>ème</sup> passeront les épreuves de l'ASSR1 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) les 20 et 21 février 2014. Les 3èmes passeront l'ASSR2 les 24 et 27 février 2014.

Les professeurs principaux leur indiqueront les horaires et les modalités de déroulement des épreuves.

Ils peuvent d'ores et déjà se préparer en allant sur le site (<http://www.preparer-assr.education-securite-routiere.fr>)

### COMPTE RENDU DE STAGE EN ENTREPRISE

Classes de 3<sup>o</sup>

A la suite de leur stage en entreprise (du lundi 10 au vendredi 14 février pour les 3<sup>o</sup>1, 2, et 3 et du lundi 17 au vendredi 21 février 2014 pour les 3<sup>o</sup>4, 5 et 6), les élèves de troisième devront rédiger un compte-rendu de stage qu'ils remettront à leur professeur principal au plus tard le vendredi 21 mars 2014.

Ce document sera évalué en fonction du soin apporté, de l'orthographe, des illustrations, des recherches, de la mise en page et du contenu des paragraphes.

Il comprendra nécessairement une page de garde, un sommaire, une pagination, des titres et des sous-titres. Le travail sera fait sur feuilles blanches numérotées, écrites recto-verso et reliées entre elles.

Un document de conseils pour le compte rendu de stage en entreprise sera disponible sur le site du collège

### INFO INTENDANCE

#### RAPPEL

Les factures de la demi-pension ont été distribuées aux élèves.

Dernier délai le 14 février 2014

### RAPPEL-ELEVES DE 3<sup>o</sup>

Ramener impérativement le **vendredi 21 février 2014** les dossiers de bourse lycée non rendus.

### ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

La deuxième période de l'accompagnement éducatif commence le **lundi 10 février 2014**.

Le collège propose sur la 2<sup>ème</sup> période :

- un atelier **théâtre** animé par M. Chaze et Maviel, le mardi à 16h45 et animé par Mme Kaci-Estevan le lundi à 16h45,
- un atelier **anglais** le jeudi à 15h35 animé par Mme Velard,
- des ateliers **aide aux devoirs** les lundi, mardi et jeudi à 15h35 et à 16h45,

- un atelier **arts plastiques** le jeudi à 16h45 animé par Mme Gibert.

### LA MINI ENTREPRISE DIE MUSIK



La mini-entreprise du collège Jean Perrin, cette année, est composée de 10 élèves de 3<sup>o</sup> option DP3.

A la tête de la mini-entreprise, Célian Montalon, élu PDG par ses camarades.

Les professeurs (M. Maviel service administratif et M. Simonnot service production) les aident à créer l'objet qu'ils ont choisi de fabriquer cette année : une mini-enceinte adaptable par prise jack sur toutes sortes d'appareils !

Vous trouverez de plus amples informations sur le site du collège, avec un lien sur Mini entreprise :

<http://www.diemusik.sitew.fr/>

### ABROGATION DE LA NOTE DE VIE SCOLAIRE

Le décret N°2014-29 du 14 janvier 2014, publié au journal officiel du 15 janvier 2014 supprime la note de vie scolaire aussi bien comme note entrant dans le décompte des points nécessaires pour obtenir l'attribution du DNB que comme note prise en compte dans la moyenne des élèves des classes de 6<sup>o</sup> à la 3<sup>o</sup> de collège.

Les dispositions de ce décret sont entrées en vigueur le lendemain de sa publication, soit le 16 janvier 2014. Par conséquent, cette note n'apparaîtra plus sur les bulletins.

Rédactrice en chef : Agnès Olmos

Secrétaires : rédaction Chantal Grégoire  
relecture Odile Dollé

Webmaster : Philippe Grangaud

Directrice de publication : Hombeline Vincent